



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

**Theses Theologicae De Certitudine Morali Quam habere
debet Confessarius de dispositione Poenitentis, ut eum
sepositâ justâ necessitate licitè absolvat**

Huygens, Gommarus

Lovanii, [1685?]

Lettre écrite par Monseigneur l'Internonce à Monsieur Carnero Secrétaire
de Son Ex[cellent]ce Gouverneur du Pays-bas.

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10951917-8

Lettre écrite par Monseigneur l'Internonce à Monsieur Carnero
Secretaire de Son Ex^{ce} Gouverneur du Pays-bas.

JE reçois avec le respect, que je dois, l'honneur que Son Excellence a voulu me faire, en me communiquant avis, qu'il venoit de recevoir, & je seray ravi de pouvoir executer ce qu'elle témoigne de souhaitter de moy; s'il ne me constoit que ce seroit aller contre les intentions de Sa Sainteté.

Il est certain que selon l'usage, on doit le trentième du courant procéder à l'élection d'un Docteur pour remplir la place vacante dans la Faculté Theologique de Louvain, & qu'on parlera fort dans cette rencontre du Docteur HUYGENS, lequel sans contredit, est le plus ancien, & le plus sçavant de tous les Pretendens.

Il est vray aussi, que s'on est plaint diverses fois à Rome, & à moy de la conduite du Docteur HUYGENS; mais on n'a allegué jamais à sa charge rien de solide, hormis la teneur d'un livre, qu'il a imprimée l'année 1674. & qu'ayant esté dernièrement examine avec un Apologie y joint, par la Sainte Congregation du Saint Office à Rome, n'a esté trouvé contenir aucune Proposition, qui soit digne d'estre censurée.

Puisque donc sa doctrine n'a point esté condamnée, & que d'ailleurs on n'a verifiée aucune autre plainte contre son procedé; c'est à tort, qu'on le veut faire passer pour notoirement Janseniste, ayant encor depuis peu protesté par écrit à Sa Sainteté, & à moy de bouche son obéissance filiale vers le Saint Siege.

Et si ceux qui ne souhaitent pas de le voir entrer dans la Faculté Theologique, ont remarqué dans sa doctrine ou dans ses actions, aucune chose de nouveau, qui paroisse prejudiciable au bien public, & aux bonnes meurs; biens loing de le taxer injustement, & par leur opinion de Janseniste, ils auroient dû individuer à Son Excellence, ou à moy le sujet de leur plaints, & les raisons, par lesquelles leur zele est ému, afin de prendre tel expedient qu'on trouveroit convenable.

On est encore en temps de suivre cette voye, qui est naturelle, & l'unique pour proceder irreprochablement, & S. E. peut répondre à ceux, qui luy ont fait recours sur la matiere, qu'ils luy exposent au plüost, ou à moy, ce que ils trouvent contre le Docteur HUYGENS. Par ces informations il constera, si l'on doit exclure, ou si l'on peut laisser libre l'Electio; puisque jusqu'à cette heure on a aucun pretexte legitime pour luy faire des obstacles: & Sa Sainteté prendroit de tres mauvaiſſe part, que contre le jugement de la Sainte Congregation, & sur le recit de gens, qui n'alleguent rien de particulier, & qui peut-estre ne sont nullement informé du cas, ou procedent par passion, on tiendroit pour criminel un homme, qu'on n'a pas sceu convaincre dans le tribunal competent où sa cause a esté agitée.

Sur le fondement de ces raisons appuyées par la connoissance que j'ay des intentions de Sa Sainteté, je ne doute pas que Son Excellence ne me fasse la grace, de les écouter favorablement, & de laisser libre l'Electio selon la conscience de ceux qui doivent donner leur voix, & vous suppliant aussi Monsieur d'y joindre en cas de besoin vos representations, je reste avec un respect tout particulier.

27. Sept. 1680.

Litteræ